

Carte bleue européenne

Formulaire de notification de changement d'employeur

ATTENTION : ce formulaire s'adresse exclusivement aux demandes de changement d'employeur par simple notification pour les titulaires de carte bleue européenne délivrée en Belgique, occupé depuis un an au moins dans le respect de la réglementation par un premier employeur (article 15.3 de la directive 2021/1883/UE) – à renvoyer à permisdetravail@spw.wallonie.be

Doivent être obligatoirement joints à la présente demande :

- Une copie de la carte bleue européenne délivrée par la Belgique en cours de validité ;
- Une copie du nouveau contrat de travail (ou acte d'occupation réputé équivalent)

ATTENTION : les conditions de rémunération de la nouvelle occupation doivent être équivalentes ou supérieures aux conditions d'octroi d'une carte bleue européenne en Région wallonne (minimum annuel de 68.815 euros minimum sur base annuelle en 2026).

I. Données du demandeur

Numéro de registre national :

Numéro d'entreprise :

Qualité du demandeur (biffer mentions inutiles) : employeur en son nom personnel – représentant de l'employeur - mandataire

Adresse email :

Numéro de téléphone :

II. Données de l'employeur (si différent du I)

Numéro de registre national :

Numéro d'entreprise :

Adresse email :

Numéro de téléphone :

III. Données du travailleur

Numéro de registre national :

Fonction :

Adresse email :

Numéro de téléphone :

IV. Données liées au lieu occupation

Type de lieu d'occupation : Siège social – Unité d'établissement - 100% télétravail - Travail temporaire par l'utilisateur final - Contrat de prestations de services

Numéro d'entreprise :Numéro d'unité d'établissement :

Signature demandeur (employeur/mandataire) :

Fait à :

le :